



## LE GROUPE S : UNE ARME POUR GÉRER LA CRISE ET LE SUCCÈS

Avec son Secrétariat Social d'employeurs créé en 1939, le Groupe S est actuellement considéré comme le meilleur partenaire des entreprises et des travailleurs indépendants.

**Pourquoi sommes-nous le partenaire fiable et efficace, surtout en cette période de crise ?**



« Gonzales Stubbe, à la tête d'un des groupes sociaux leaders du marché »

Depuis de nombreuses années, nous sommes aux côtés des employeurs pour gérer les ressources humaines dans les périodes de succès mais également et surtout au moment des difficultés et des crises qu'ils peuvent traverser.

Face à la tempête qui déferle sur le monde économique et social, le Groupe

S conseille et agit avec une batterie de services créés pour faire face aux problèmes des entreprises en crise ou en difficultés.

Le phénomène de crise n'est pas nouveau pour Le Groupe S. Ce n'est évidemment pas aujourd'hui que nous découvrons que des entreprises peuvent rencontrer des difficultés avec tout ce que cela sous-entend comme drames humains.

Ce qui est différent aujourd'hui c'est l'ensemble des entreprises et des personnes touchées au plus profond de leurs certitudes. Plus personne n'est vraiment à l'abri et donc plus aucune entreprise ne peut gérer sa vie sans tenir compte de cet environnement difficile.

Depuis des années le Groupe S assiste et aide les entreprises à optimiser et à rentabiliser leur richesse première que sont les ressources humaines.

Nous avons pour cela des femmes et de hommes hautement qualifiés qui sont au service des entreprises et des travailleurs, qu'ils soient indépendants ou salariés.

En dehors de l'excellence de nos services traditionnels tels que le Secrétariat Social, la Caisse d'Assurances Sociales pour Indépendants et de la Caisse d'Allocation Familiales, nous mettons à leur disposition un éventail complet de services complémentaires et incontournables pour une bonne gestion.

Pour gérer la crise actuelle nous avons, en première ligne, notre département socio-juridique qui assiste sur le terrain les employeurs dans toutes les négociations sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives. De plus, notre département des consultations juridiques constitue pour les entreprises une véritable veille sociale juridique assurant la légalité de la gestion et préservant ainsi une indispensable paix sociale.

Au-delà de l'action de nos collaborateurs sur le terrain nous agissons par la formation des chefs d'entreprise afin qu'ils puissent mieux gérer la crise dans des domaines autres que la gestion des ressources humaines.

En effet le Groupe S possède une haute école de management qui a pour but de donner aux chefs d'entreprises une indispensable connaissance pratique sur toutes les matières qu'ils doivent pouvoir maîtriser pour réussir l'excellence.

C'est avec tout cela que nous sommes aux côtés des entreprises pour faire face à la crise, traverser sans encombre la tempête et réussir avec eux les défis d'aujourd'hui et de demain.



Gonzales Stubbe,  
Administrateur délégué du Groupe S

